



Unité Capitalisable Complémentaire U.C.C Moniteur VTT

QUEL METIER ?

L'**animateur** assure, en autonomie pédagogique, des cycles d'initiation jusqu'au premier niveau de compétition dans les activités du VTT à l'exception du VTT descente.



PUBLIC CONCERNE ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Exigences préalables à l'entrée en formation : test permettant d'apprécier les capacités du candidat à démontrer des gestes techniques en VTT.

Etre titulaire ou en cours de formation d'un BPJEPS APT, BEES APT, BPJEPS randonnée.

Epreuve de sélection de 20 candidats : présentation orale de 30' portant sur :

- le parcours scolaire, sportif et professionnel du candidat
- ses expériences dans l'activité VTT et son projet professionnel

Entretien de positionnement : permet d'évaluer les allègements de formation possibles.

Tremplin Sport Formation, c'est une équipe pluridisciplinaire de formateurs diplômés au service de votre formation.

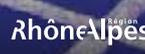
Les formateurs de l'établissement sont **des professionnels** du secteur, **des universitaires** et **des enseignants du ministère Jeunesse et Sport**.

Bénéficiez de l'expertise de professionnels **dans un cadre privilégié !**

Formation en partenariat avec :



Formation financée selon éligibilité du public :



N° Existence : 82380477038 - APE : 9499Z - SIRET : 52101850700017

DUREE TOTALE DE LA FORMATION :

- 196 heures en centre de formation
- 140 heures en structure

L'organisme de formation vous mettra en relation avec les nombreuses structures d'encadrement professionnel du VTT sur la région.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Alternance (centre de formation / situation d'emploi) à raison d'une ou deux semaines de formation en centre par mois (hors période scolaire)

CERTIFICATIONS :

Quatre épreuves d'évaluation certificative :

- Epreuve écrite : QCM sur les fondamentaux de l'activité, les techniques VTT et la réglementation
- Test technique : épreuve physique chronométrée de cross-country, avec des zones de maniabilité et une épreuve pratique de mécanique sur le terrain
- Séance d'initiation VTT avec un public enfant ou adulte, suivi d'un entretien
- Epreuve d'orientation à VTT

Deux épreuves d'évaluation formative :

- Soutenance d'un projet professionnel de développement d'une activité d'encadrement VTT
- Conception d'un cycle d'apprentissage du VTT pour un public enfant ou adulte suivie d'une présentation orale

COUT DE LA FORMATION :

Voir devis

PRISES EN CHARGE :

Vous êtes salarié :

Financement sur le PLAN DE FORMATION de votre entreprise dossier à retirer auprès de l'OPCA de l'entreprise
Droit Individuel à la Formation (droit à 21h/année salariée)

Vous êtes travailleur indépendant : dossier auprès de l'AGEFICE (1500 € / an)

Vous êtes chômeur :

dossier CARED pour les personnes faiblement diplômées

Vous êtes licencié :

financement dans le cadre du dossier CNDS de votre club



RENSEIGNEMENT :

Bertrand RABATEL (responsable pédagogique)
formation@moniteurcycliste.com

INSCRIPTIONS :

velo@tremplinsport.fr

Dossier d'inscription, calendrier et devis à télécharger sur notre site internet :

www.tremplinsport.fr



Renseignements et inscriptions :

**www.tremplinsport.fr - velo@tremplinsport.fr - 04 76 67 03 91
Domaine de la Brunerie - 180 bd de Charavines - 38500 VOIRON**